

CHAMPIONNAT MASCULIN DU JURA PAR EQUIPES
REGLEMENT

ENGAGEMENTS:

Equipe de 4 à 7 gymnastes. Possibilité d'engager plusieurs équipes. En adultes, pas de compétition par équipe s'il n'y a pas au-moins 2 clubs inscrits.

8 gymnastes : 2 équipes.

CLASSEMENT :

Le classement se fait sur les 4 meilleures notes par agrès sans distinction de degrés. Note de discipline sur 3 points à chaque agrès.

Possibilité de changer de degré en changeant d'appareil.

REGLEMENT :

Concours par équipe pour les pupilles et les adultes sur 6 agrès.

Règlement Imposés FSCF du programme fédéral de la saison en cours.

• Pour les pupilles, des mouvements régionaux 1° et 2° degrés aux arçons et aux anneaux (voir concours départemental individuel). Ils complètent le programme fédéral.

HORAIRES :

1 heure pour les adultes (matin)

1 heure pour les pupilles (après-midi)

JUGES :

Adultes : 3 juges minimum par association.

Pupilles : 3 juges minimum par association.

RECOMPENSES :

Les médailles et coupes sont fournies par le Comité du Jura. Les coupes sont restituées après le palmarès.